



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : personnel

Question écrite n° 13753

## Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur l'action menee actuellement par les agents du Tresor (retention des cheques et des documents comptables, fermeture des postes comptables) dont il a connaissance dans le departement de la Loire, du fait de son refus de la revision de carriere reclamee par les interesses. En outre, les premieres estimations du budget de l'Etat pour 1990 devraient engendrer des suppressions d'emplois a concurrence de 1,5 p 100 des effectifs, alors que, dans la Loire, depuis 1985, quarante emplois ont deja ete supprimes. Au regard de la qualification croissante demandee au personnel du Tresor, ne serait-ce qu'en raison de l'evolution de la reglementation et compte tenu de la necessite de renforcer la qualite du service, il lui demande quelle suite il entend donner aux preoccupations exprimees par les agents du Tresor.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement ne meconnait pas l'importance qualitative des fonctions devolues aux agents du Tresor public, et la difficulte des taches dont ils s'acquittent. La prise en compte de leurs legitimes preoccupations de carriere doit cependant s'inscrire dans le cadre de la politique budgetaire arretee par le Gouvernement. Au stade actuel d'elaboration du projet de loi de Finances, il est premature d'indiquer pour chaque services les mesures qui seront prises en matiere d'emplois. Chaque administration fait en effet actuellement l'objet d'un examen precis de ses missions et des moyens dont elle dispose pour les executer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bayard Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13753

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 1989, page 2495